

« Le procès des assistants parlementaires du Rassemblement national » le 15 juillet à Hérissou



Hérissou fait son festival

La maison Hérissou a ouvert début 2026 à Avignon : dans une démarche d'éducation populaire ce lieu se veut un Centre d'auto-défense juridique pour la justice sociale, les droits humains et l'environnement. Ouvert toute l'année, l'association propose des formations, des ateliers mais aussi des moments culturels et festifs. Pendant le Festival d'Avignon, elle accueille un spectacle d'actualité même si l'artiste n'a pas



Ecrit par Michèle Périn le 12 juillet 2026

choisi de cibler un parti spécifiquement, mais tout simplement de parler d'une affaire d'abus d'autorité publique. Ce spectacle rentre complètement dans l'objectif de l'association Hérisson : former à appréhender un jugement, son ambiance et ses enjeux dans une société où l'accès au Droit et à la Justice est souvent en questionnement.

Un « One woman show » d'Anne Corté : chroniques du procès des assistants parlementaires du Rassemblement National

Et si le procès en appel des assistants parlementaires du Rassemblement national vous était joué ? Dans une approche originale, c'est ce que nous propose l'artiste de théâtre contemporain Anne Corté avec sa chronique retraçant sous forme de spectacle le procès en appel dit des assistants parlementaires du Rassemblement national. Entre pièce de théâtre et « one woman show », elle fait revivre les protagonistes et moments forts de cette affaire judiciaire.

Par son spectacle, Anne Corté ne narre pas simplement le procès, elle lui donne vie en prenant la voix de chacun des protagonistes : Marine Le Pen, Catherine Griset, la juge, Guillaume L'Huillier, le procureur, Jean-Luc Schaffhauser, Marie-Christine Arnautu, Gérald Gerin...

Son jeu permet de mieux comprendre l'affaire, d'accéder aux stratégies qui habitent les discours de chacun, de restituer des détails, des langages corporels ainsi que l'ambiance des débats.

Dès 17h30 : Forum, stands associatifs sous les platanes

Théâtre en plein air

18h30 : le procès correctionnel

19h30 : le procès en appel

Mercredi 15 juillet. Dès 17h30. Entrée sur adhésion libre. Buvette et petite restauration. Hérisson. 8 Avenue de la Croix Rouge. Avignon.